

LISTE DES DÉLIBÉRATIONS CONSEIL MUNICIPAL SEANCE DU 31 MARS 2026

Le 31 mars 2026, à 18h30, le Conseil Municipal régulièrement convoqué, s'est réuni à la mairie, en séance publique, sous la présidence de Mme Julie LOPEZ DUBREUIL, Maire.

Mme le Maire indique en préambule que suite à la démission collective de la liste « Ensemble pour Saint Jean du Pin » aucun élu de cette liste ne siègera au sein du Conseil Municipal.

L'effectif du Conseil Municipal pour la durée du mandat sera de 15 membres.

Etaient présents : LOPEZ DUBREUIL Julie ; LAURIOL Didier ; LOPEZ BOULANGER Karine ; DANIEL Michaël ; BONNET-PIANA Aurélie ; MERLI Philippe ; ROBIN Marie-France ; DOUAUD Sandrine ; BAZIZ Salima ; FOURNIER Yann ; BORELY Céline ; BLANC Morgane ; MOTTO-ROS Pablo.

Procurations : LEFEBVRE Mickaël a donné procuration à Michaël DANIEL
BAILLOU Fabrice a donné procuration à Pablo MOTTO ROS

Le quorum étant atteint, le Conseil Municipal, peut conformément à l'article 2121-17 du Code général des collectivités territoriales, valablement délibérer.

Secrétaire de séance : DOUAUD Sandrine

Ordre du jour de la séance (convocation : 27/03/2026) :

D-26-08	APPROBATION DU PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 21 MARS 2026	Adopté à l'unanimité
D-26-09	INDEMNITES DE FONCTIONS AUX ADJOINTS	Adopté à l'unanimité
D-26-10	DELEGATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL AU MAIRE	Adopté à l'unanimité
D-26-11	CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE : FIXATION DU NOMBRE DE MEMBRES	Adopté à l'unanimité
D-26-12	CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE : ELECTION DES MEMBRES ELUS	Adopté à l'unanimité
D-26-13	CREATION DE COMMISSIONS MUNICIPALES ET DESIGNATION DES MEMBRES	Adopté à l'unanimité
D-26-14	DELEGUES AU SYNDICAT « TERRITOIRE D'ENERGIE GARD - SMEG »	Adopté à l'unanimité
D-26-15	DELEGUES AU SYNDICAT DE DFCI DES BASSES VALLEES CEVENOLES	Adopté à l'unanimité
D-26-16	DESIGNATION DES DELEGUES A L'OFFICE MUNICIPAL DE LA CULTURE	Adopté à l'unanimité
D-26-17	DESIGNATION DU CORRESPONDANT DE LA COMMUNE AUPRES DU CONSEIL D'ARCHITECTURE, D'URBANISME ET DE L'ENVIRONNEMENT DU GARD (CAUE)	Adopté à l'unanimité
D-26-18	DESIGNATION DU CORRESPONDANT DEFENSE	Adopté à l'unanimité
D-26-19	DESIGNATION D'UN CORRESPONDANT INCENDIE ET SECOURS	Adopté à l'unanimité
D-26-20	DESIGNATION D'UN DELEGUE A L'ASSOCIATION DEPARTEMENTALE DES COMMUNES ET COLLECTIVITES FORESTIERES DU GARD (COFOR)	Adopté à l'unanimité

Date de transmission à M. le Préfet du Gard : 03/04/2026

Date de mise en ligne de la liste des délibérations sur le site internet de la Commune : 22/04/2026